



Royal Club Philatélique Brainois

Avril
2021 – 559

Tirage : 60 exemplaires



Prochaines réunions
18 avril & 2 mai, de 9h30 à 11h30

Sous réserves des décisions communales et du Centre Culturel

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – Petite annonce
3 - Le saviez-vous : A la découverte des premiers timbres de l'Union sud-africaine Rectification
5 - Dossier : Les cachets « Ambulants » de la Belgique occupée 1914-1918
12 - Réalisation inter-membre

□ □ □ □ □

En direct du Secrétariat

Une lueur d'espoir de redémarrage en mai... ?

Grâce au déploiement massif des tests rapides et à l'accélération de la vaccination, nous pouvons espérer un redémarrage des activités culturelles et événementielles en mai prochain. Toujours sous protocole sanitaire strict évidemment. Je me garderai bien de vous annoncer une date précise, car « Chat échaudé craint l'eau froide ».

Le climat actuel de torpeur ne doit cependant pas nous faire oublier les activités en cours, ni les projets à envisager :

- ✓ Une dizaine de nos membres empruntent régulièrement des carnets de circulation. N'hésitez pas à contacter Paul Lochtenbergh (0476/30.12.97) à ce sujet. Pareillement, la page 12 de notre bulletin présente chaque mois une liste de lots destinés à la vente inter-membres. Michel Lambert (02/385.12.76) est la plaque tournante pour ces réalisations.
- ✓ Cet été, auront lieu des manifestations sportives de haut niveau : l'Euro 2020 de football et les Jeux Olympiques 2020 ont été reportés à 2021 en raison de la pandémie. Ne serait-ce pas une opportunité pour organiser prochainement une exposition philatélique sur l'un ou l'autre de ces thèmes ? Nous recherchons tous les membres qui seraient prêts à s'impliquer dans un tel événement.

Je réitère également ma demande en faveur d'articles philatéliques que nous pourrions rédiger ensemble et publier dans le Flash. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Le tableau « Qui fait quoi » (publié dans ce bulletin et sur notre site Internet) présente les centres d'intérêt de 21 de nos membres. Que les autres n'hésitent pas à me contacter au 0492/03.07.25 afin que nous puissions compléter le tableau.

Notre assemblée générale 2020 a été reportée plusieurs fois et n'a pas encore pu se dérouler. Nous l'attendons avec impatience car elle est une opportunité de rencontre et de communication. Les comptes 2020 ont été vérifiés et approuvés par les deux contrôleurs aux comptes. J'ajouterai simplement que notre situation de trésorerie au 31/12/2020 présente un léger déficit, principalement dû au manque d'activité depuis près d'un an. Rien d'alarmant, mais à surveiller de près pour éviter toute aggravation de la situation.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Au plaisir de vous rencontrer en nos locaux prochainement !

A bientôt.

Jacques Van Wylick, secrétaire

<u>Membres du comité - En gras, membres du comité de direction</u>			
AECK Remy	Rue du Ménil, 66	1420 Braine-l'Alleud	02 384 12 12
COTTON Werner	Av. Capitaine Mercer, 24	1410 Waterloo	02 384 59 61
DUHAMEL Robert	Av. des Erables, 14	1420 Braine-l'Alleud	0491.128099
HARPIGNY Louis	Rue de Nivelles, 58	1440 Braine-le-Château	02 366 22 95
LAMBERT Michel	Clos de la Maloue, 35	1410 Waterloo	02 385 12 76
LOCHTENBERGH Paul	Rue des salanganes, 22	1428 Lillois	0476.301297
MARGETIS Georges	Av. Prince J. Bonaparte, 45	1420 Braine-l'Alleud	02 354 77 40
MINNE Françoise	Rue Chavée, 17	1421 Ophain	02 384 45 29
ROMMELAERE Josiane	Hof ten Berg, 56	1640 Rhode-St-Genèse	0486.209715
ROULEZ Janine	Av. J. Hardouin Mansart, 6	1410 Waterloo	02 351 03 88
VANDERBECK Marcel	Chemin du Pachy, 2	1380 Ohain	02 354 44 94
VAN WYLUCK Jacques	Oude Posweg, 13	1652 Alsemberg	0492.030725
Numéro de compte bancaire C.P.B. : IBAN BE84 0010 0348 0659 (Ed : 1/2021)			

A la découverte des premiers timbres de l'Union sud-africaine (rectification)

Nous vous prions de nous excuser pour l'erreur de mise en page lors de la préparation du flash 557, les deux pages suivantes sont à insérer après la page 557.8

Dès les années 1920, ce site emblématique des « Union Buildings » à Pretoria devint rapidement un symbole identitaire de la jeune nation ; il méritait certainement d'apparaître sur un timbre-poste courant qui sera imprimé de 1927 à 1951. Yvert & Tellier lui consacre six notices, mais Stanley Gibbons en mentionne quatorze ! A côté des différents formats, dentelures et orientations de filigranes, c'est plutôt la riche palette des coloris qui retiendra notre attention.



La première émission (1927, YT 24-31) est réalisée à Londres en typographie. La gravure est très fine, en particulier les ombrages du cadre et du ciel.

Les couleurs sont lilas-brun et gris, avec certaines nuances. Sur la version afrikaans il n'y a ni espace ni tiret entre « SUID » et « AFRIKA ». Il est amusant de noter l'absence du

mémorial Delville, car les artistes se sont basés sur une gravure antérieure à son inauguration en 1926...



Dès 1931 (YT 40-49), l'impression est effectuée en rotogravure à Pretoria avec une qualité moins bonne. Les couleurs sont maintenant lilas

et gris-vert. Et l'erreur est corrigée : au-dessus du chiffre « 2 » figure maintenant la partie supérieure du mémorial Delville.



Dans ces premières émissions, le filigrane en forme de tête d'antilope multiple stylisée est droit ou inversé.

Début 1938, voici une version (non mentionnée par Yvert & Tellier) aux couleurs violet et bleu turquoise foncé.





d'un minuscule tiret entre « SUID » et « AFRIKA » sur la version afrikaans.

En 1941 (YT 104a-106a), nous retrouvons pratiquement les couleurs initiales de 1926 (lilas et gris).

Le changement majeur a lieu en 1945. La fine gravure du centre est remplacée par une ancienne photographie datant du début des années 1920 ; elle n'est pas très nette, et a été prise sous un autre angle, exactement en face du complexe.



De ce fait, les deux ailes et les deux tours du bâtiment apparaissent de façon parfaitement symétriques, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.



Ce changement peut sembler anodin, il a en réalité une signification politique.

En effet, l'aile ouest du bâtiment représente les Afrikaners, tandis que l'aile est correspond aux anglophones. La cour centrale réunit les deux ailes et symbolise l'union entre les deux communautés. Le fait de changer l'angle de vue permet de montrer sur l'image que chacune des tours a la même hauteur, que chacune des ailes est identique, et donc que chacune des deux populations a le même poids dans la nation... !

Néanmoins, puisque la photo est antérieure à la date d'inauguration du mémorial Delville, celui-ci disparaît du timbre à tout jamais... !

□ □ □ □ □ □ □ □

HISTOIRE POSTALE

Les cachets « Ambulants » de la Belgique occupée 1914-1918

Tout comme avant-guerre, les bureaux itinérants, en wagon postal des chemins de fer, continuaient leur fonction. Il y en avait moins, la forme de leurs cachets différait des cachets des ambulants belges et les lignes étaient employées surtout en fonction des nécessités de l'Armée allemande et de ses services administratifs.

Toutefois, dans le Gouvernement Général, le courrier belge pouvait être transporté. Parmi ce courrier belge, déjà rare, nous trouvons des lettres des services officiels, à 90%; une lettre civile peut être considérée comme une rareté. Le plus gros pourcentage se concentre, bien entendu, sur les grandes lignes, tandis que sur les petits trajets, du genre Chimay-Mariembourg ou Mariembourg-Jemelle, le courrier a été très peu abondant.

Pour les étapes et le courrier de, et vers l'étranger, les lettres belges sont inexistantes, à deux exceptions près :

Le courrier des prisonniers de guerre et assimilés

Le courrier officiel, y compris les banques

Même ce courrier-là est très limité et est considéré comme rarissime.

Il n'était pas rare que le pli reçût un cachet de justification au départ ; voici quelques exemples.

Quelques cachets de justification



Cachet d'un régiment de « Marines »



Cachet de la gare de Lierre, où le pli a été déposé.

Les cachets

Il y a trois types de cachets essentiels :

1) l'ovale simple de 37 mm sur 25 mm approximativement :

- Au milieu un Z majuscule et le numéro du train, suivi de la date. Tout ceci entre deux lignes horizontales, de 22 à 24 mm de long, à 10 mm de distance.
- Au-dessus, suivant l'ovale, le nom des deux ou trois villes indiquant le parcours de l'ambulant.
- Sous les noms de villes : BAHNPOST, écrit horizontalement.
- Sous la ligne inférieure un segment d'ovale



C'est le cachet le plus habituellement rencontré.

Les cachets diffèrent tous un petit peu dans les dimensions, entre 36 et 38 mm ; les lignes horizontales entre 22 et 24 mm.



C'est le cachet de COURTRAI-LILLE qui est le moins discipliné. En effet, il mesure 34 mm sur 25 mm, les lignes horizontales mesurent 20 mm.

2) Le cachet ovale de la Bahnpost allemande, ovale simple de 32 mm sur 26 mm.

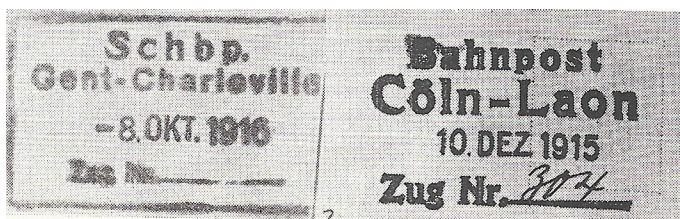
- Au-dessus, suivant intérieurement l'ovale, deux ou trois noms de villes entre lesquelles l'ambulant circule.
- Immédiatement en dessous : « BAHNPOST » ; en dessous ZUG et le numéro
- Tout à fait en dessous la date.



3) La Schaffnerbahnpost, ou les marques des convoyeurs.

On les trouve, pour la plupart sur les lignes reliant l'Allemagne à la France.

C'est un cachet à encadrement rectangulaire de 48 mm sur 27 mm ; texte sur 4 lignes



Ce cachet existe aussi sans encadrement : 4 lignes, hauteur maximum 25 mm, largeur maximum 39 mm maximum.

On peut subdiviser les ambulants en trois séries :

- 1- Les ambulants strictement belges, c'est-à-dire portant deux ou trois noms de villes belges.
- 2- Les ambulants mixtes, dont au moins une des deux ou trois villes est belges.
- 3- Les ambulants étrangers, par exemple Allemagne vers la France :
 - Passant par la Belgique.
 - Ne passant pas par la Belgique :
 - a) Allemagne ou assimilés vers l'Allemagne
 - b) De France vers la France
 - c) Allemagne vers le Luxembourg
 - d) France vers le Luxembourg

Il est évident que ce sont les deux premières catégories qui nous intéressent ; les autres ne seront citées que pour mémoire pour autant que les documents soient à la disposition.

La liste suivante n'est pas exhaustive, mais du moins pour la première série ; il se pourrait, malgré tout, que pour une ligne déterminée, un nom puisse avoir été remplacé dans une autre langue ; peut être aussi une petite ligne de campagne.

Cette liste a été basée sur des documents personnels et la nomenclature édifiée par deux éminents érudits en histoire postale de Belgique.

La liste est alphabétique.

1. Les lignes Belgique- Belgique

Arlon-Virton : Nous connaissons les trains n° 4809 et 4803



Brüssel-Anvers : Nous connaissons Z .959-960 et 125

Brüssel-Charleroi - ?



Brüssel-Courtrai : Nous connaissons Z. 702



Brüssel-Kortrijk : Nous connaissons Z.6720



Brüssel-Gent : Nous connaissons Z.43



Brüssel-Gent-Ostende : Nous connaissons Z.41, 406, 480, 754, et 802



Brüssel-Herbesthal : Nous connaissons Z. 422, 454, et 7118

Brüssel-Hirson : ?



Brüssel-Mons : Nous connaissons Z. 602, 604



Brüssel-Namur : Z. 531, 1158



Brüssel-Ostende : Z. 421, 422, 423



Chimay-Mariembourg : ?

Dinant-Jemelle : Z. 2882



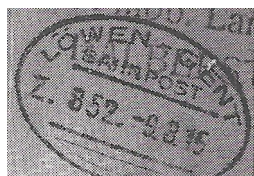
Gent-Courtrai : Z. 117, 118, 136, 144, 175, et 176

Landen-Gembloux : ?

Löwen-Beverloo : ?



Löwen-Charleroi : Z. 553



Löwen-Gent : Z. 852, 3970



Brüssel-Namur : Z. 531, 1158



Brüssel-Ostende : Z. 421, 422, 423



Chimay-Mariembourg : ?

Dinant-Jemelle : Z. 2882



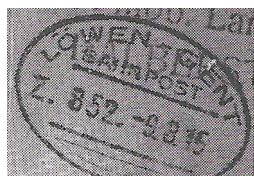
Gent-Courtrai : Z. 117, 118, 136, 144, 175, et 176

Landen-Gembloux : ?

Löwen-Beverloo : ?

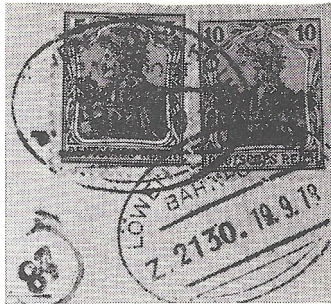


Löwen-Charleroi : Z. 553



Löwen-Gent : Z. 852, 3970

Löwen-Mecheln : ?



Löwen-Turnhout : Z. 2130, 2134



Lüttich-
Antwerpen : Z.
352, 354, 1088,
1091

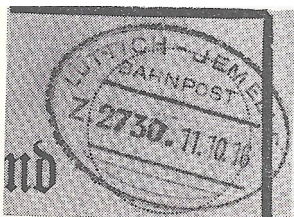


Lüttich-Charleroi : Z. 310

Lüttich-Diest : ?

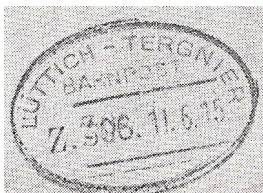


Lüttich-Hasselt : Z. 352, 354



Lüttich-Jemelle : Z. 2730

Lüttich-Namur : ?



Lüttich-Tergnier : Z.306



Lüttich-Trois-Ponts : Z. 657, 658

Lüttich-Visé : ?



Mariembourg-Jemelle : Z. 612

Roulers n° 2 : ?

Thienen- Beverloo : ?

Thienen-Tongeren : ?

Virton-Houyet : Z. 2925

Zarren n° 1 : Existerait ?



A suivre ...

Réalisation inter-membre du 18 avril 2021 – 559

Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Monaco	PA 60	xx	37,00	9,25		
2	"	PA 61/62	xx	27,00	6,75		
3	"	PA 66/68	xx	651,00	162,00		
4	Pays-Bas	Entre 495 & 864	x	124,00	15,00	séries complètes	
5	Belgique	892/897	xx	120,00	30,00		
6	"	898/899	xx	320,00	80,00		
7	"	BF 27/28	xx	380,00	95,00		
8	"	BF 29	xx	80,00	20,00		
9	"	BF 31	xx	180,00	45,00		
10	"	BF 32	xx	85,00	21,00		
11	"	603/612	xx	7,75	1,95		
12	"	1047/1052	xx	3,50	1,15		
13	"	1053/1062	xx	9,75	2,15		
14	"	1307/1312	xx	1,85	0,65		
15	"	1354/1358	xx	1,80	0,50		
16	"	1456/1460	xx	2,50	0,50		
17	"	3685/3694	⊙	12,00	2,40		
18	"	3929/3938	⊙	12,00	2,40		
19	"	4004/4013	⊙	12,50	2,50		
20	"	1176/1181	⊙	14,50	2,00		
21	"	1198/1203	⊙	6,00	1,00		
22	"	BF 4	xx	600,00	135,00		
23	"	BF 30	xx	450,00	100,00		
24	Luxembourg	BF 9	xx	6,00	2,00		
25	"	BF 11	xx	3,00	1,00		
26	France	CA Cr 2020	xx	10,00	2,00		
27	Saint Marin	BF 12	xx	6,00	1,50		
28	"	BF 13	xx	12,00	3,00		
29	Belgique	1102/1107	xx	13,50	1,50		
30	"	1133/1138	xx	22,50	5,00		
31	"	1139/1146	xx	15,00	2,00		
32	"	1188/1190	xx	2,50	0,50		
33	"	530ND		50,00	12,50		
34	"	BF 7	xx	120,00	30,00		
35	Liechtenstein	342A/349C	xx	27,50	5,00		
36	G-B	941/949	xx	11,40	2,00		
37	"	980/991	xx	21,00	4,00		
38	Belgique	190/210	xx	430,00	110,00		
39	"	2	⊙	65,00	20,00	Obli. Gand	
40	"	14A/15A	⊙	9,00	2,00		

!!!! Prochaine réalisation le 16 mai 2021

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié